

Rapport d'enquête JMM – SOMMAIRE

Contexte de l'enquête

A la lumière de préoccupations persistantes concernant les cas de violence sexuelle sur des mineurs par JMM, ancien membre consacré des Focolari, résidant en France, le Mouvement des Focolari a décidé de confier à un organe indépendant la tâche de déclencher et de faire avancer une enquête indépendante.

La mission de cette équipe d'enquête indépendante était d'écouter les victimes et de recueillir d'autres témoignages, ainsi que d'examiner s'il y a eu des omissions, des dissimulations ou des silences de la part des responsables du Mouvement. A la fin de l'enquête, l'organisme indépendant rend public son rapport final.

La voix des victimes

L'indifférence profonde et cruelle manifestée à l'égard de nombreuses victimes d'abus sexuels sur des enfants, que ce soit au sein des mouvements religieux, des Eglises, d'autres institutions et secteurs ou de la société dans son ensemble, est un rappel constant du parcours difficile que toute victime entreprend lorsqu'elle partage son histoire de violence et d'abus sexuels. La société est prompte à essayer de faire taire ces voix qui nous confrontent à une vérité difficile et souvent inacceptable. Il y a un temps pour les procédures et les définitions juridiques, mais il y a aussi un temps pour que les organisations et la société se mobilisent et reconnaissent les situations qui vont à l'encontre des normes de comportement internes et des règles organisationnelles. C'est pourquoi cette enquête consacre un court chapitre à la définition d'une victime et à la manière dont ce rapport utilise ce terme. Dans le cadre de ce rapport, l'équipe a décidé d'utiliser de manière cohérente le terme de victime car il correspond mieux à la plupart des situations rencontrées mais aussi pour le fait que sa traduction dans d'autres langues est moins problématique.

Crédibilité des victimes

L'équipe d'enquête indépendante a constaté que toutes les victimes avec lesquelles elle a été en contact n'avaient aucun lien apparent les unes avec les autres et aucune connaissance de leurs histoires respectives (à l'exception des témoins qui ont raconté leur histoire par l'intermédiaire des médias français "Quotidien" et "Les Jours"). Il était évident que tous avaient suivi un processus de réflexion personnelle sérieux. Bien que certains d'entre eux soient encore profondément affectés par les événements du passé, ils se sont montrés humbles et sans haine particulière ni désir de vengeance contre l'auteur des faits. Ils ont expliqué qu'ils s'étaient présentés pour raconter leur histoire afin d'affronter leur propre passé, mais aussi pour aider d'autres personnes se trouvant dans une situation similaire à raconter leur propre histoire, en quête de soutien et de résilience.

Situations d'emprise

En plus des victimes qui se sont initialement manifestées publiquement dans les médias français, l'équipe de l'enquête indépendante a contacté et invité d'autres victimes qui s'étaient déjà manifestées lors de discussions antérieures avec l'ancienne équipe des responsables français, ou qui avaient contacté l'équipe indépendante de leur propre initiative. Toutes ont décrit leurs relations avec JMM en utilisant des mots semblables, en racontant des événements similaires, en donnant une description cohérente des événements tels qu'ils se sont produits lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents. Tous les abus rapportés ont eu lieu dans des conditions que l'équipe indépendante qualifie de situation d'emprise. JMM n'a pas seulement conditionné les enfants, mais aussi leurs parents et les membres du Mouvement en général. JMM était hautement considéré par les autres membres, comme un intellectuel, un ingénieur, un journaliste ; quelqu'un qui réussissait dans son travail, était très engagé dans le Mouvement, un membre consacré ayant dédié sa vie à servir le Mouvement de Chiara Lubich, dont il était considéré comme un ami proche. Dans certains cas, JMM semble avoir lié son comportement à la spiritualité, en priant pour le pardon après que l'abus ait eu lieu. Un tel comportement ajoutait un abus émotionnel à l'abus sexuel. De telles relations se caractérisent par d'importants déséquilibres de pouvoir, la victime présumée se sentant privée de son libre arbitre ou n'appréhendant pas pleinement les événements.

Une histoire d'abus et d'impact individuel

Cette section est spécifiquement dédiée aux victimes de JMM, ancien membre laïc consacré du Mouvement. Même si de nombreuses années se sont écoulées depuis que certaines des événements racontés ont eu lieu, ces histoires sont toujours douloureuses, puissantes et ne peuvent jamais laisser l'auditeur indemne ou indifférent. Respectant les souhaits de la plupart des personnes concernées, cette section contient un mélange d'histoires partagées par les victimes sur les abus qu'elles ont subis et l'impact continu de ces événements sur leur vie, les décisions qu'elles ont prises, les possibilités qu'elles ont manquées, les opportunités qu'elles ont créées. Par le biais de ce paragraphe, les enquêteurs souhaitent reconnaître toutes les souffrances qui ont été rapportées, indépendamment de l'origine des abus, en reconnaissant toutes les victimes d'une manière similaire, **car elles ne sont pas seulement victimes de différents individus mais aussi, la plupart du temps, victimes de défaillances systémiques au sein du Mouvement. Pour la majorité d'entre elles, la reconnaissance de leur souffrance est une attente fondamentale.**

L'équipe d'enquête a reçu les témoignages de vingt-six victimes de JMM, soit par contact direct et témoignage verbal ou documenté par des tiers. Onze victimes additionnelles potentielles ont été identifiées par différents moyens et triangulation, mais sans contact additionnel ou confirmation.

La rapport inclut des extraits de témoignages reçus durant cette enquête. Leur contenu a été revu par les victimes et nous leur sommes reconnaissants d'avoir donné leur accord à la publication de leurs histoires.

Processus de séduction et de manipulation

Lorsque des enfants, des adolescents et des adultes vulnérables sont victimes d'abus, cela est très souvent précédé de processus de manipulation sophistiqués. Les événements racontés par les différentes victimes ainsi que le profil qui se dégage des différentes déclarations des témoins démontrent, comme souvent dans des cas similaires, un processus de séduction. Les cibles de JMM semblent avoir été souvent des enfants issus de milieux modestes, vivant à la campagne ou dans des régions décentralisées, issus de familles nombreuses et moins à même de consacrer du temps individuel à chaque enfant. Il leur a offert des souvenirs exceptionnels qui ne leur étaient pas forcément accessibles sans invitation de sa part. JMM, consciemment ou non, incitait ces adolescents à une sorte de compétition, pour être l'enfant sélectionné, l'enfant préféré. En plus de la préparation et de la manipulation des enfants, JMM créait un environnement propice à l'approche des enfants et des adolescents en séduisant également leurs parents. Un certain nombre d'abus ont été commis sous le toit de parents qui lui faisaient confiance, qui l'avaient invité, qui étaient convaincus de sa moralité supérieure étant donné son statut de laïc consacré qui avait engagé toute sa vie dans le Mouvement, dans la pauvreté, la chasteté et le célibat.

En plus de ce qui précède, JMM a également réussi à conditionner sa propre direction organisationnelle qui, pendant des années, a eu partiellement connaissance de la situation. Le Mouvement des Focolari, comme pour des situations similaires dans l'Église catholique, a passé des années à utiliser des préoccupations et des résolutions juridiques comme défense, utilisant comme excuse qu'une situation abusive n'ayant pas été confirmée par un processus légal, elle pouvait en quelque sorte être ignorée et gérée sans reconnaître les victimes en tant que telle. À l'instar de l'Église catholique et d'autres institutions, le Mouvement s'est longtemps préoccupé de protéger les auteurs d'abus, et donc sa propre réputation, plutôt que de soutenir les victimes. Ainsi, JMM a bénéficié pendant des années d'un système qui le protégeait ; dans le même temps, le Mouvement des Focolari a systématiquement failli à sa responsabilité à l'encontre des victimes.

Pendant longtemps, les victimes de telles situations se sont senties coupables de ne pas avoir repoussé, de ne pas avoir été assez courageuses ou fortes pour empêcher l'abus. Le Mouvement lui-même a contribué à la culpabilité ressentie par les victimes, considérant qu'une fois que la responsabilité légale n'avait pas été confirmée, il n'était pas de leur responsabilité de protéger les futures autres victimes de JMM ou de rechercher activement d'autres victimes qui n'avaient pas été entendues. JMM est resté pendant des années dans la même position d'autorité et d'abus de pouvoir potentiel. Une victime se souvient que lorsqu'elle avait raconté son histoire aux responsables du Centre international, ceux-ci semblaient tellement déconcertés et effarés par son histoire qu'il avait le sentiment que ce qui s'était passé devait être de sa propre faute.

D'autres situations abusives à l'intérieur du Mouvement (non liées à JMM)

L'équipe d'enquête est consciente de la confiance reçue de la part de nombreuses personnes pour écouter et utiliser leurs expériences afin de contribuer à voir une image plus complète de la situation. En racontant leur histoire, certains ont réussi à surmonter

leurs difficultés psychologiques, d'autres se débattent encore avec les événements passés et essaient de trouver un sens. Les témoins sont d'anciens et d'actuels membres du Mouvement.

L'équipe indépendante, tout en veillant à ce que toutes les voix soient entendues, souhaite souligner que les cas suivants d'abus signalés, notamment sexuels, émotionnels, spirituels et financiers, n'ont pas été examinés de manière exhaustive par l'équipe.

Cependant, ces histoires décrivent des situations similaires à celles concernant JMM et de ses victimes, ajoutant du poids aux témoignages reçus par l'équipe. Les profils des auteurs signalés par différents interlocuteurs sont souvent similaires à celui de JMM – des personnes charismatiques, idolâtrées par les autres, considérées comme centrales, intouchables, moralement irréprochables, et dignes de confiance. Les différentes situations décrites suivent des schémas similaires d'abus de pouvoir, de dépendance psychologique et d'adoration. Cela donne une image instantanée préoccupante du Mouvement et met en évidence des situations systémiques d'abus qui étaient et sont connues par celles et ceux en responsabilité depuis les premiers jours du Mouvement, mais qui n'ont pas été abordées et qui probablement perdurent donc.

Allégations d'abus sexuels

Au cours de la période d'enquête, d'autres témoignages d'abus sexuels ont été partagés avec les enquêteurs. Certains étaient nouveaux, d'autres étaient déjà partiellement connus du Mouvement et documentés. Ce que beaucoup de témoins partagent en permanence, c'est le sentiment que peu de choses sont faites pour reconnaître certaines des situations très difficiles auxquelles ces victimes continuent d'être confrontées. Les victimes décrivent comment l'abus contribue à des situations de faiblesse et de vulnérabilité conduisant à d'autres abus. En outre, même si certaines déclarations et lettres reconnaissent publiquement que le Mouvement a vécu des problèmes de comportement inapproprié, d'abus sexuels et d'autres situations difficiles, les victimes et témoins décrivent comment ces déclarations ne semblent pas être suivies d'actions et de changements effectifs.

La plupart des victimes ou témoins signalant d'autres cas d'abus sexuels au sein du Mouvement sont préoccupés par le manque de diligence, par le fait que les autorités nationales n'ont pas été informées lorsque cela était nécessaire et approprié, ainsi que par l'opacité qui règne quand les cas sont traités et des auteurs expulsés.

Les témoins qui ont parlé avec les enquêteurs d'expériences passées d'abus sexuels au sein du Mouvement évoquent aussi très souvent des situations antérieures ou ultérieures d'abus de pouvoir, d'abus émotionnels ou spirituels et parfois d'abus financiers. Il apparaît que les expériences négatives rapportées comme vécues au sein du Mouvement ont contribué, dans certains cas, à affaiblir davantage la confiance en soi des personnes concernées et à permettre de nouveaux abus sous différentes formes.

Allégations d'abus spirituels, émotionnels, et financiers et abus de pouvoir

Le cas JMM décrit une violation de confiance majeure au sein du Mouvement, mais dans beaucoup de cas, les abus vont au-delà des seuls cas d'abus sexuels. Cette section contient des témoignages de personnes qui décrivent avoir été victimes de comportements conduisant à des impacts négatifs à long terme sur leur vie, parfois de manière dramatique et qui ont le sentiment de ne pas avoir été pleinement entendues par les dirigeants du Mouvement.

La portée principale de l'enquête indépendante était d'examiner les abus commis par JMM et le contexte dans lequel ils se sont passés, tout en recevant des rapports concernant d'autres situations abusives. Comme pour les cas d'abus sexuels signalés dans la section précédente, les situations suivantes n'ont pas été examinées de manière détaillée par les enquêteurs. Cependant, l'équipe d'enquête a reçu durant les derniers 10 mois des témoignages nombreux provenant de beaucoup d'endroits différents, par rapport à d'autres situations, perçues comme abusives, non pas nécessairement sexuels, mais impliquant des abus émotionnels, financiers, ou spirituels ainsi que des abus de pouvoir.

Résultats et Conclusions

Allégation A – Abus sexuel par JMM

Mener une enquête sur les abus sexuels commis par JMM, en examinant les détails des infractions connues, le contexte dans lequel elles se sont produites, et en mettant en évidence d'autres qui pourraient être révélés

L'équipe d'enquête a reçu des récits crédibles et corroborés, y compris la reconnaissance par JMM de certaines parties des allégations, couvrant une période de plus de 30 ans (1963 - 1998), de diverses victimes présumées, toutes de sexe masculin, ainsi que d'autres témoins, hommes et femmes. Elles provenaient de toutes les régions de France, étaient cohérentes avec les lieux, les voyages et les responsabilités de JMM. Les dates fournies et les détails d'autres événements étaient cohérents et recoupés à travers différentes sources d'information. Tous les témoins ont décrit des événements similaires, fournissant des preuves suffisantes que JMM s'est engagé dans des activités sexuelles manipulatrices et inappropriées avec des enfants et des jeunes adultes sous sa supervision et son influence.

L'équipe a reçu des témoignages directs oraux ou écrits de 26 victimes. Elle a également reçu des informations dignes de foi mentionnant au moins 11 autres victimes de JMM. Dans le même temps, l'équipe a également reçu le témoignage d'au moins 3 jeunes gens soumis à un processus de conditionnement, sans qu'il y ait d'abus ultérieur. Ces rapports supplémentaires sur la manipulation concernent des incidents jusqu'en 2017, signalés à l'équipe. Aucun rapport de comportement inapproprié n'a été reçu depuis lors. Les chiffres identifiés ne présument pas qu'il n'y a pas eu d'autres victimes, notamment en raison des différents défis rencontrés et des allégations d'abus sexuels lors des voyages et du travail d'aumônerie qui n'ont pas pu être suivis par l'équipe d'enquête indépendante.

Pour l'équipe d'enquête indépendante, étant donné l'âge des enfants ainsi que l'environnement très spécial de conditionnement, y compris sa propre position d'autorité et de confiance envers les familles et les enfants, les nombreuses allégations reçues par l'enquête de comportement inapproprié, d'inconduite sexuelle et d'abus sexuel sont corroborées sur la base de témoignages et de preuves documentaires.

Conclusion

Sur la base des allégations d'abus sexuels à l'encontre de 26 victimes et de 11 autres victimes signalées par des tiers à l'enquête, l'enquête indépendante conclut que JMM était un abuseur d'enfants prolifique et en série, responsable de multiples cas d'abus sexuels sur des enfants et de tentatives d'abus sexuels sur des enfants, y compris ceux sur lesquels nous avons des informations et très probablement beaucoup d'autres.

Allégation B – Traitement par le Mouvement des Focolari des événements signalés

L'équipe d'enquête indépendante est consciente des difficultés à identifier les responsabilités individuelles au cours des 55 dernières années. La structure pyramidale du Mouvement, son mantra d'obéissance et d'unité ont certainement contribué à l'échec systémique à traiter non seulement l'action contre JMM mais aussi d'autres cas. De nombreuses strates de personnes, y compris au plus haut niveau de gouvernance¹, ont été informées du fait que "quelque chose n'allait pas" avec JMM et qu'il devait être surveillé. Cependant, les personnes les plus responsables, tant en France qu'au niveau international, au moment où le cas d'une victime est apparu au grand jour par le biais des actions judiciaires en 1994/5, se sont contentées du fait qu'il y ait eu un processus légal qui ait abouti à un non-lieu et n'ont pris aucune autre mesure formelle.

Il est hautement improbable que le plus haut niveau de la direction n'ait pas été informé des problèmes juridiques rencontrés par JMM en 1994 - 1998, puis à nouveau en 2017. JMM avait été placé en garde à vue en 1994 et des membres du Mouvement avaient été appelés à témoigner. De plus, comme déjà établi, JMM avait besoin de l'aide du Mouvement pour payer la réparation financière qu'il avait été condamné à verser à la victime en 1998. Le montant étant très important, un tel paiement a dû être autorisé au plus haut niveau du Mouvement. L'équipe d'enquête indépendante a établi que les dirigeants du Centre ont autorisé ce paiement en 1998 et ont donc dû être informés des faits.

Les personnes initialement responsables de JMM il y a de nombreuses années sont aujourd'hui décédées. D'autres, en charge plus tard, ont systématiquement omis d'agir, sur la base d'informations basées sur la croyance erronée ou malavisée que le verdict du tribunal signifiait qu'ils ne pouvaient pas agir contre JMM ou par peur des conséquences ou de l'auto-préservation et la volonté d'éviter des dommages à la réputation du Mouvement.

Conclusion

L'enquête indépendante constate des défaillances systémiques dans le traitement de l'affaire JMM et établit qu'une chaîne de responsables pendant de nombreuses années, tant en France qu'à Rome, n'a pas agi sur la situation de JMM d'une manière qui aurait permis de protéger les victimes et de prévenir d'autres incidents d'abus ou de tentatives d'abus.

Recommandations

Outre l'examen des conclusions de l'enquête et de la documentation, l'équipe d'enquête indépendante a rencontré plusieurs membres éminents de la direction internationale des Focolari, notamment les anciens et actuels représentants de la direction en France, la présidente actuelle, le co-président et une ancienne présidente. Des membres clés de la CO.BE.TU ont également été interrogés afin de recueillir des informations sur la manière dont la protection des personnes vulnérables s'est développée au sein des Focolari, sur les mesures de prévention mises en place pour protéger les enfants et les adultes, sur la manière dont les cas signalés sont traités et sur les plans actuels et futurs visant à assurer la sécurité et la protection de tous au sein du Mouvement, en particulier des enfants.

Il ne fait aucun doute que le Mouvement des Focolari a pris des mesures significatives pour changer la situation en ce qui concerne la protection des mineurs et d'autres développements sont prévus. Les dirigeants s'engagent également à faire en sorte que le Mouvement soit un lieu sûr, bien que, comme nous l'avons déjà indiqué, un nombre important de personnes au sein du Mouvement ne se sentent pas en sécurité et, malgré les encouragements qui leur sont adressés, n'ont pas fait part de leurs préoccupations. Les victimes n'ont pas non plus le sentiment que les Focolari respectent leurs engagements à leur égard.

Il existe également un engagement à tirer les leçons de cette enquête et à s'améliorer à l'avenir. L'investissement réalisé à ce jour dans le développement de bonnes pratiques, la formation et la création d'une infrastructure de protection des plus vulnérables par le biais du personnel désigné et des commissions de protection, est important pour soutenir le développement continu dans ce domaine critique. L'équipe d'enquête reconnaît le travail accompli à ce jour ainsi que les efforts et les intentions des personnes occupant des postes de direction pour continuer à s'améliorer. Des actions et développements suivants sont fortement recommandés dans le cadre de la poursuite du parcours de la protection des plus vulnérables:

- Culture et leadership
- Mesures de prévention – politique et procédures, apprentissage et développement
- Mesures d'intervention – rapport et réponse
- Suivi et révision

Autres consideration

Excuses

L'organisme indépendant a constaté des manquements systémiques dans les questions relatives à JMM et recommande donc que le Mouvement des Focolari présente des excuses publiques authentiques, profondes et inconditionnelles à ses victimes, reconnaissant que le Mouvement n'a pas réussi à les protéger, elles et d'autres personnes, contre des abus qui auraient pu et dû être évités ou détectés.

Système de réparation / compensation

Il est recommandé que le mécanisme de compensation soit indépendant du Mouvement des Focolari, géré de manière transparente et efficace par une organisation ou un organisme tiers composé de personnes expérimentées et indépendantes des Focolari. Le panel devrait inclure des personnes issues de différents milieux professionnels, par exemple des membres appartenant aux professions juridiques et judiciaires et d'autres n'en relevant pas, tels que des psychologues ou des travailleurs sociaux. Les règlements doivent être proposés aussi rapidement que possible et les demandeurs doivent avoir le droit de faire appel.

Autres victims

Le cas de JMM a fait l'objet d'un examen public, il en sera de même pour ce rapport. Cependant, il sera important pour le Mouvement de ne pas oublier les autres victimes et les autres questions en suspens et de développer une stratégie sur la manière de suivre tous les autres cas et d'inclure également ces victimes dans leurs actions de suivi et leurs procédures de soutien.